

DES REMPARTS DE LA TÈNE A METZ, RUE TAISON

De mai à septembre 1987, une fouille de sauvetage sur convention a été menée par la Direction des Antiquités de Lorraine au 7 de la rue Taison à Metz. La construction prévue d'un ensemble résidentiel nécessitait en effet d'importants terrassements, qui auraient totalement obli-téré les vestiges archéologiques présents sur près de 6 mètres d'épaisseur dans ce secteur au cœur de la ville.

L'apport majeur de ce chantier est incontestablement la mise en évidence de remparts gaulois à Metz, puisque leur existence, envisagée dès 1902 par E. Schramm⁽¹⁾, n'avait pu jusqu'alors être établie.

La parcelle fouillée, d'une surface de 1000 m², se situe entre la rue Taison et la Jurue, sur le versant sud de la colline Sainte-Croix. Cette butte, de faible étendue (6 ou 7 hectares) domine actuellement le confluent de la Moselle et de la Seille d'une vingtaine de mètres, mais si l'on tient compte de l'épaisseur des couches archéologiques, la dénivellation n'est en fait que d'une quinzaine de mètres. Le versant dominant la Seille est abrupt, les pentes nord et ouest le sont beaucoup moins. Quant au versant sud, il n'est séparé du reste du plateau d'interfluve que par un large ensellement (Lefebvre, Wagner, 1984, p. 152) (fig. 1).

Berceau de la ville antique, la colline est traditionnellement considérée comme l'oppidum - ville fortifiée pré-romaine - des Médiomatriques. Pourtant, jusqu'alors, seuls les vestiges d'une nécropole à incinération de la Tène moyenne (II^e siècle avant notre ère) avaient pu être retrouvés sur le site, à 200 m au Nord du chantier.

Les remparts découverts, dits « à poutrages internes » consistent en levées de terre, renforcées par une ossature de bois, et revêtues en façade d'un parement de pierre. Ce dernier leur confère un aspect monumental et les protège également du feu (fig. 2).

L'existence à faible profondeur d'une épaisse couche de marne imperméable, qui piège les eaux de surface infiltrées, explique l'excellent état de conservation des pièces de bois - du chêne -, parfaitement préservées dans ce milieu gorgé d'eau. Ces conditions exceptionnelles permettront d'obtenir des datations très précises (à l'année près) des états de fortifications successifs, grâce à la dendrochronologie, méthode de datation absolue par l'étude des variations d'épaisseur des cernes de croissance annuels des arbres. Cette étude est encore en cours au Laboratoire du Musée de Trèves, aussi les datations proposées restent-elles provisoires, d'autant plus que les premiers résultats prouvent une importante réutilisation de bois d'un état à l'autre.

1) SCHRAMM E., WOLFRAM G., KEUNE J.B., « Das grosse römische Amphitheater zu Metz », *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertümekunde*, 1902, p. 340 note 1, et pl. 1.

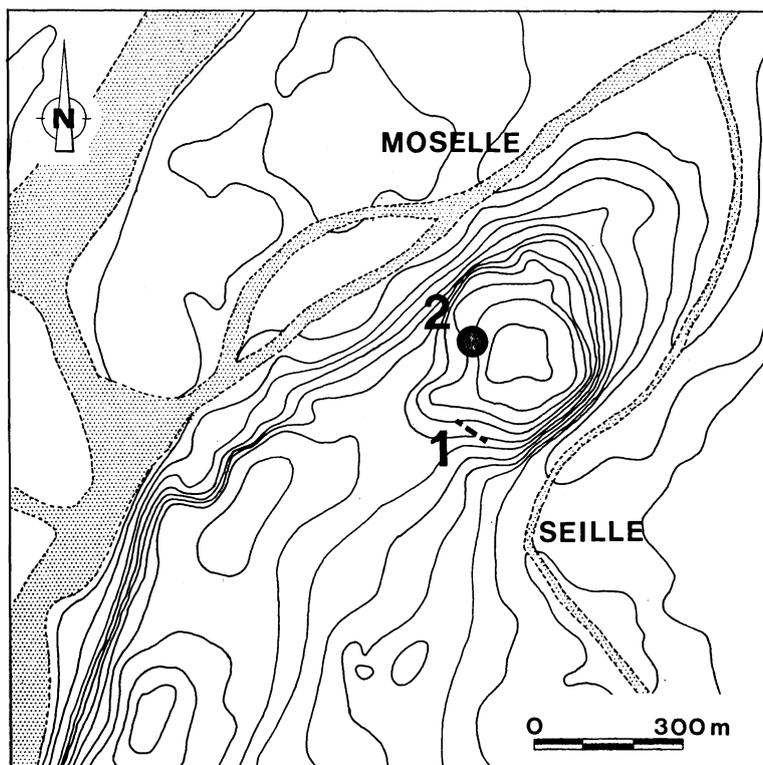


Fig. 1 : Localisation topographique des remparts
 (d'après Lefebvre, Wagner, 1984, fig. 1).
 1. Remparts de La Tène (chantier de la rue Taison)
 2. Nécropole du II^e siècle avant notre ère (Résidences Sainte-Croix)

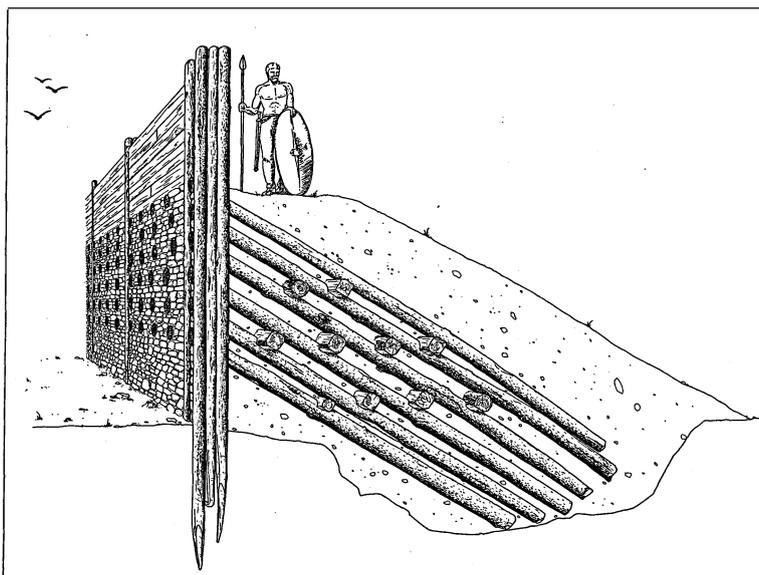


Fig. 2 : Restitution de l'état III du rempart (vers 50 avant notre ère).

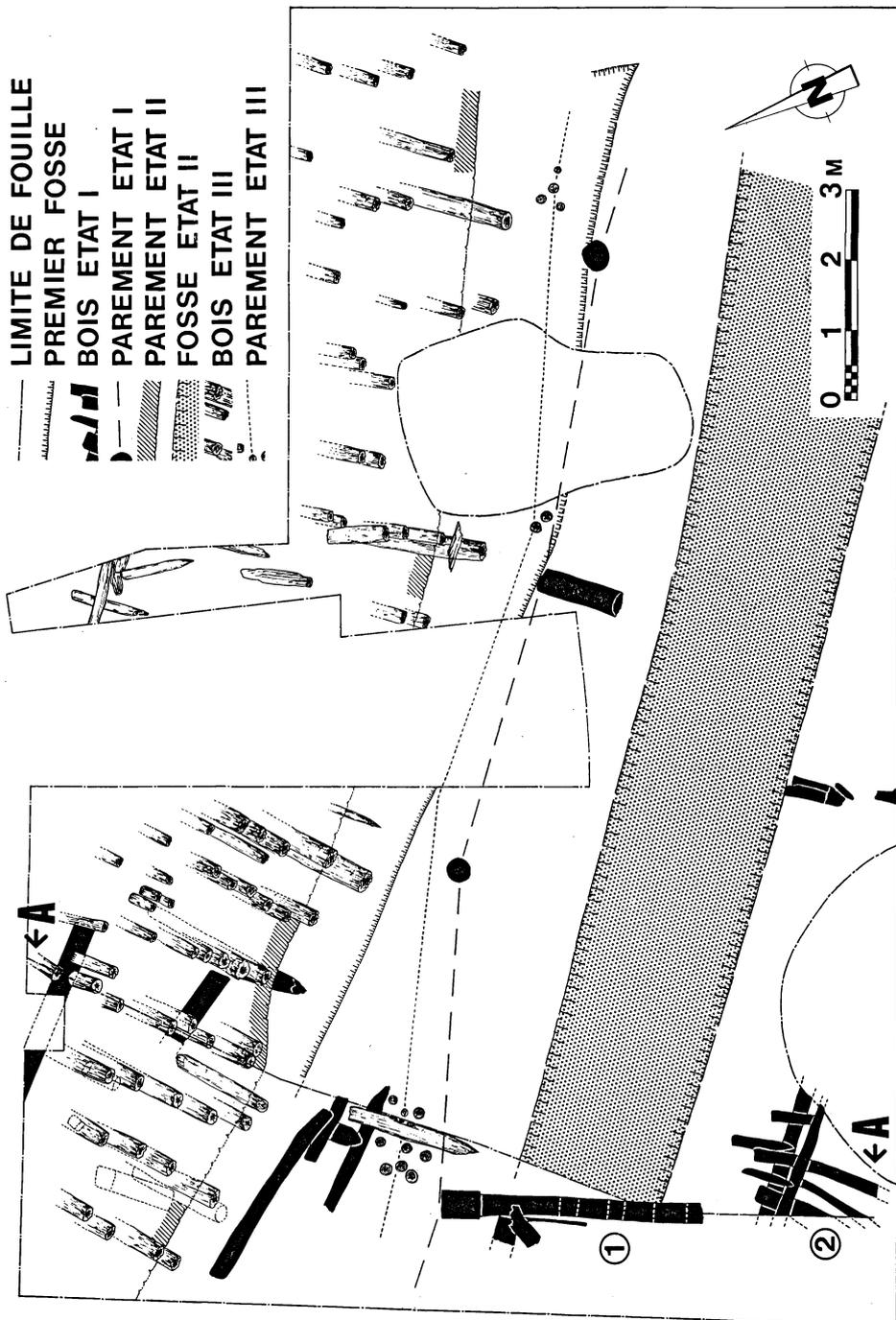


Fig. 3 : Relevé simplifié des remparts.

État I

Le plus ancien rempart est daté de 110 avant notre ère. De son parement subsistent de gros pieux verticaux régulièrement espacés de 4 m, et disposés légèrement en quinconce (fig. 3). L'un d'entre eux, renversé lors de la destruction de cet état, mesure encore 3,80 m de longueur (fig. 3, n° 1). De section carrée (0,30 x 0,33 m), hormis sa base non équerrie, il conserve trois mortaises rectangulaires, de 0,25 x 0,10 m, dans lesquelles devaient s'emboîter d'autres éléments de bois.

La partie arrière du rempart s'ancre dans un creusement qui lui sert de fossé d'installation. Ce premier fossé était peut-être à l'origine un fossé défensif, en relation avec un état de rempart non reconnu sur le terrain, parce que situé hors de l'emprise de la fouille. La présence de plusieurs troncs réutilisés, datables de 170 environ avant notre ère plaide également en faveur de l'existence d'un système de fortifications antérieur. Des prélèvements opérés sur ce fossé permettront sans doute de résoudre ce problème, en précisant si celui-ci est resté longtemps ouvert, ou a été remblayé immédiatement.

En aval du rempart, un fossé entaille le terrain naturel. Contre sa paroi sud est construite une structure composée de troncs entrecroisés d'un diamètre de 0,10 à 0,25 m, interprétée plutôt comme une contrescarpe (fig. 3, n° 2). Elle constituerait ainsi un obstacle avancé, accentuant le profil de ce fossé. Peu fréquent, ce type d'ouvrage existe par exemple à Étival « La Pierre d'Appel » (Vosges) (Deyber A., « L'habitat fortifié laténien de « La Pierre d'Appel » à Étival-Clairefontaine (Vosges) », *Gallia*, t. 42, fasc. I, 1984, p. 180-181, fig. 3 p. 179).

État II

De cet état subsiste la base d'un muret en pierres sèches, interprété comme le parement d'un second rempart succédant à la démolition complète et volontaire du premier (fig. 4). Pour des raisons de sécurité, ce mur n'a pu être dégagé totalement en plan; il n'est donc pas exclu que des pieux verticaux l'aient renforcé en façade, comme celui de l'état I.



Fig. 4 : Base du parement de l'état II du rempart.

En avant du rempart est aménagé un petit fossé, large de 2 à 3 m et profond de près d'1 m (fig. 3).

État III

Pour la construction de l'état III, un fossé d'installation est creusé, détruisant en grande partie l'état précédent. Dans ce fossé, sont disposées des rangées parallèles de troncs transversaux - perpendiculaires au parement - inclinés à 35 degrés (fig. 2, 3 et 5). Ces troncs, d'un diamètre de 0,20 à 0,35 m, sont noyés dans un remblai hétérogène de couleur grise composé d'argile, de limon sableux et de pierres. Ils font partie de l'ossature interne du rempart, dont la partie supérieure a été arasée.



Fig. 5 : Vue de la coupe A-A depuis l'Est (moitié nord).

Le système des bois en oblique se retrouve au Titelberg (Luxembourg) et à Bâle (Suisse) (Metzler, 1984, p. 196-199, fig. 16 p. 203; Furger-Gunti, 1980, Abb. I c p. 134). Dans les deux cas, des poutres longitudinales - parallèles au parement - étaient utilisées. De telles poutres ont dû exister également à Metz (dans la partie arasée), car elles étaient nécessaires au maintien de la structure. Le faible espacement entre les troncs obliques superposés, et sa régularité, suggèrent un assemblage avec des encoches entre les éléments longitudinaux et transversaux.

Le parement du rempart reprend 0,50 m plus au nord le tracé de celui de l'état I. Il est marqué par des groupes de pieux taillés en pointe, très profondément enfoncés dans la marne compacte.

Les troncs déjà analysés sont pour la plupart réemployés de l'état I; le plus récent d'entre eux a été abattu en 52 avant notre ère. Une datation vers 50 avant notre ère est donc probable, mais ne pourra être définitivement précisée qu'au vu de l'ensemble des résultats.

Le grand fossé

En avant de ces remparts, un grand fossé a été observé, distant de plus de 10 mètres des parements I et III.

Reconnu sur une quinzaine de mètres, ce fossé, large de 8 m environ et profond de 2,50 m au moins possède un fond plat et des parois évasées, forme fréquente pour les fossés de la Tène finale (c'est par exemple le cas au Titelberg (Metzler, 1984, p. 203); voir également Collis, Ralston, 1976, p. 143). Il n'est pas possible de le rattacher à un état précis de rempart.

Les systèmes de remparts successifs découverts rue Taison sont d'un très grand intérêt pour l'histoire de Metz, et plus généralement pour la compréhension du phénomène des oppidums, vu les exceptionnelles possibilités de datation par dendrochronologie.

Cette découverte suscite de nombreuses interrogations :

– Ainsi, qu'en est-il des relations chronologiques entre le rempart et la nécropole à incinération, qui est provisoirement datée des années 200-150 avant notre ère ? La réutilisation en – 110 de bois abattus vers – 170 témoigne d'une présence au début du second siècle avant notre ère, et pourrait indiquer l'existence de fortifications dès cette époque. La faible longueur (moins de 30 m) sur laquelle le système défensif a été reconnu ne nous permet pas de savoir s'il englobait cette nécropole : le rempart pouvait tout aussi bien barrer l'accès le plus faible de la colline au sud (« éperon barré »), ou ne défendre que la moitié Est de la butte (« rebord de plateau »).

– L'existence de fortifications laténiennes relance d'autre part le problème des origines de la ville. En effet, les vestiges d'habitat attestés les plus anciens découverts à ce jour à Metz, sur la colline Sainte-Croix, datent de la période augustéenne (Viaud, 1987). Le rempart englobait-il une bourgade ou avait-il une autre fonction ? Les analyses palynologiques, qui nous permettront de mieux apprécier l'impact de l'homme sur le paysage à cette époque, apporteront peut-être quelques éléments de réponse à ce problème.

C. DREIDEMY, O. FAYE, M. GEORGES,
D. PERICHON, P. THION

Remerciements

Nous exprimons nos plus vifs remerciements à M. Nazeyrollas, Directeur Général du Crédit Immobilier de la Moselle, et M. Mercadier, Chef du Service Maître d'Ouvrage, pour l'attention particulière qu'ils ont bien voulu porter à cette opération.

Nous remercions très chaleureusement tous ceux, bénévoles et jeunes de l'animation estivale, T.I.G., T.U.C., objecteurs de conscience et collègues qui ont pris part aux recherches de mai à septembre 1987. Notre reconnaissance ira particulièrement à Claude Voignier (G.U.M.R.A.) qui a assuré le relevé général, et à Vincent Krier, qui coordonne le programme d'analyses.

Merci également à J. Metzler, Conservateur aux Musées de l'État du Luxembourg et au Dr A. Miron, Directeur du Staatliches Konservatoramt de Sarre (R.F.A.) pour leurs avis précieux sur les remparts, qui ont enrichi notre réflexion.

L'étude dendrochronologique en cours est assurée par H. Neyses (Laboratoire de dendrochronologie du Musée de Trèves), que nous remercions vivement, de même que le Dr Heinz Cüppers, Directeur du Musée.

Bibliographie sommaire

BRUNELLA Ph., HECKENBENNER D., LEFEBVRE Cl., THION P., Metz, *Cinq années de recherches archéologiques (1982-1987)*, Metz, D.A.P.H.L. - G.U.M.R.A., 1988.

BUCHSENSCHUTZ O., RALSTON I.B.M., « Les fortifications des âges des métaux », *Archéologia*, n° 154, mai 1981, p. 24-35.

BUCHSENSCHUTZ O., « Structures d'habitats et fortifications de l'Age du Fer en France septentrionale », *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, t. 18, 1984, p. 219-224.

CAHEN-DELHAYE A., DUVAL A., LEMAN-DELERIVE G., LEMAN P., « Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France. Les fortifications de l'Age du Fer », Actes du 6^e colloque de l'A.F.E.A.F. tenu à Bavay et Mons, *Revue du Nord*, n° spécial hors série, 1984.

COLARDELLE M., LEFEBVRE Cl., « L'exemple de Metz », *Monuments historiques*, n° 136 (Archéologie et Projet urbain), décembre 1984-janvier 1985, p. 49-54.

COLLIS J.R., RALSTON I.B.M., « Late La Tène Defences », *Germania*, t. 54, 1976, p. 135-146.

DEYBER A., « Structures et fonctions des fortifications de l'Age du Fer dans le Nord-Est de la France (régions Champagne, Lorraine, Alsace) », *Revue du Nord*, n° spécial hors série, 1984, p. 215-236.

FREZOULS E. (sous la dir. de), « Metz antique », *Les villes antiques de la France. Belgique 1*, Strasbourg, 1982, p. 237-350.

FURGER-GUNTI A., « Der Murus Gallicus von Basel », *Jahrbuch der schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte*, t. 63, 1980, p. 131-184.

LEFEBVRE Cl., WAGNER P., « Metz antique. Remarques sur la connaissance et l'organisation spatiale du fait urbain », *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, 1984, p. 149-169.

LEMOIGNE Y. (sous la dir. de), *Histoire de Metz*, Toulouse, Ed. Privat, 1986.

METZLER J., « Fouilles du rempart de l'oppidum trévire du Titelberg (Grand-Duché de Luxembourg) », *Revue du Nord*, n° spécial hors série, 1984, p. 189-205.

VIAUD V., *Les origines de Metz. Recherches sur la céramique gallo-romaine précoce (de La Tène finale à l'époque claudienne)*, 2 volumes, Mémoire de maîtrise, Université de Metz, 1987.